

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 2

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette économie de salaire, obtenue en frustrant l'ouvrière de ce qui lui revient, est donc encore plus forte au Japon qu'en Europe, ce qui incite l'employeur japonais à remplacer les ouvriers par des ouvrières. C'est ainsi que la rapide mécanisation de l'industrie japonaise accroît la demande de main-d'œuvre féminine. Vu la grande différence existant entre les salaires des hommes et ceux des femmes, la capacité de concurrence du Japon sur le marché mondial ne cesse de s'accroître. Les avantages que cette rémunération au rabais des services de la main-d'œuvre féminine toujours plus nombreuse procure à l'exportation japonaise, confirment une fois de plus que la rétribution du salarié selon le sexe et non pas selon la qualité des services rendus, a des conséquences toujours plus fâcheuses, à mesure que les pays agricoles d'outre-mer adoptent les méthodes modernes de rationalisation. Le danger de l'éviction des hommes par les femmes, résultant de la rétribution au rabais de la main-d'œuvre féminine ne peut être conjuré que si l'on abandonne le mode de rémunération traditionnelle selon le sexe en faveur d'une fixation du salaire selon les capacités et la qualité du travail. Cette solution ne peut être réalisée que sur le plan *international*. Dans les conditions actuelles, elle répondrait davantage aux intérêts des ouvriers qu'à celui de la main-d'œuvre féminine.

Economie politique.

La conjoncture durant le dernier trimestre 1934.

Le ciel économique *international* s'est quelque peu éclairci au cours des derniers mois de 1934. Le mouvement de régression qui s'était manifesté en été dans presque tous les pays s'arrêta. Un revirement se produisit, les prix devinrent plus fermes et les index de la production marquèrent une tendance à progresser. Mais d'après les chiffres dont nous disposons, le niveau du printemps 1934 n'est pas encore atteint partout. C'est le cas, tout spécialement, pour la région économique la plus importante, les Etats-Unis d'Amérique. Les informations se rapportant au début de 1935 sont cependant meilleures. L'amélioration fut favorisée par les conditions politiques relativement calmes et la stabilité monétaire. D'ailleurs, le mouvement de régression qui se produisit l'été dernier, eut plutôt le caractère d'une réaction contre l'augmentation de la production qui, de ci de là, avait été trop brusque. Dans l'ensemble, on enregistre quand même une lente amélioration.

En Suisse, les effets de la reprise des affaires sur le plan international se croisèrent avec ceux de l'aggravation du marché intérieur, conséquence du ralentissement qui s'est produit dans l'industrie du bâtiment. L'exportation n'a pas seulement maintenu ses positions, elle progresse, en valeur et surtout en quantité, par rapport à la période correspondante de 1933. Les transports et communications atteignent à peu près le niveau de l'année dernière, alors que les transactions commerciales témoignent d'un léger recul, surtout en décembre. Le ralentissement dans l'industrie du bâtiment, annoncé déjà au début de l'été devient manifeste dès le mois de novembre. Le nombre des nouveaux appartements prêts à être occupés accuse, en effet, une forte diminution. Le nombre des chômeurs avait augmenté dès le mois d'août.

Les divers marchés n'accusent pas, en Suisse, de changements notables. La liquidité du marché des capitaux fut constante. En décembre, d'importantes ventes de titres, par des étrangers firent fléchir le cours des valeurs fondamentales. Ces ventes seraient, paraît-il, dues à des mesures de quelques Etats qui, afin de protéger leur monnaie, exigent la livraison de valeurs étrangères. Par suite de ces ventes, le rendement des obligations des Chemins de fer fédéraux A—K augmenta de 3,94 pour cent (octobre/novembre) à 4,18 pour cent en décembre (moyenne mensuelle). L'abondance périodique de capitaux à placer, du début de janvier, provoqua à son tour une hausse du cours des obligations. Le taux de l'intérêt pour dépôts en banque, ainsi que le taux hypothécaire n'ont pas changé.

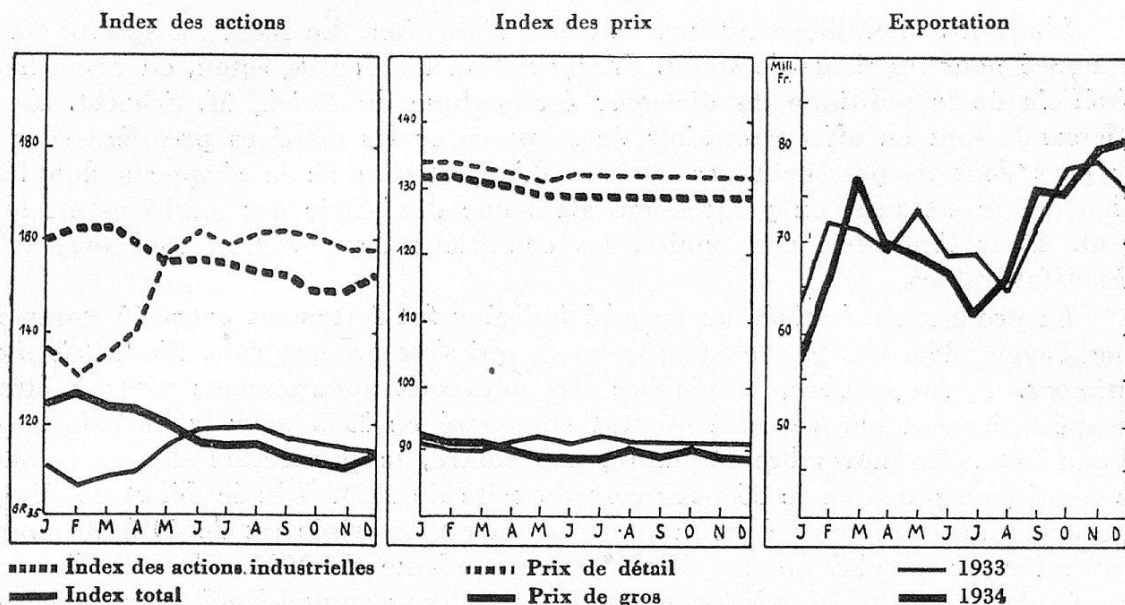
En décembre, le cours des actions accuse un peu plus de fermeté. L'index des actions calculé trimestriellement par la Banque nationale se présente ainsi qu'il suit:

	Index total	Dont: Banques	Sociétés financières	Assurances	Usines électriques	Industrie chimique	Machines	Alimentation	Total des industries
Nombre des sociétés par actions . . .	98	12	38	13	4	3	10	3	27
Capital social versé (en millions de fr.)	2044	669	688	73	62	78	217	130	568
Décembre 1933 . . .	113	93	68	553	172	181	82	323	156
Mars 1934	123	93	74	616	170	189	76	347	162
Juin 1934	115	86	66	552	152	187	69	347	157
Septembre 1934 . . .	113	87	66	523	148	188	62	343	152
Décembre 1934 . . .	112	87	62	539	138	184	59	351	152
Fluctuations par rapport à décembre 1933 en % . . .	-1	-7	-9	-3	-20	+2	-28	+9	-3

Les cours de décembre 1934, par rapport à ceux de décembre 1933, accusent un léger fléchissement, abstraction faite de l'industrie chimique et de l'industrie alimentaire. La diminution la plus forte est enregistrée dans l'industrie des machines et dans les usines électriques. L'index général n'a fléchi que d'un pour cent. Par suite d'une modification dans le calcul de l'index, la baisse indiquée du cours est de 6 pour cent trop faible.

Les prix n'accusent pas, en moyenne, de fluctuations sensibles. Dans le commerce de gros, comme dans le commerce de détail, les augmentations sont compensées par les baisses. Le mouvement des prix, dans le courant de 1934, ressort des chiffres suivants:

	Index des prix de gros	Alimentation	Combustible lumière (savon)	Habillement	Loyer	Total
			Juin 1914 = 100			
1933, Décembre	91,3	117	119	115	184	131
1934, Janvier	91,8	117	119	115	184	131
Février	91,4	116	119	115	184	131
Mars	90,9	115	118	115	184	130
Avril	89,6	115	118	115	184	130
Mai	89,0	115	117	115	182	129
Juin	89,0	115	116	115	182	129
Juillet	88,9	115	116	115	182	129
Août	89,8	114	116	115	182	129
Septembre	89,1	114	115	115	182	129
Octobre	89,6	114	115	115	182	129
Novembre	89,4	115	115	115	182	129
Décembre	89,0	114	116	115	182	129



Au cours des quatre premiers mois de 1934, les prix de gros ont quelque peu baissé. Ensuite, ils se sont stabilisés. Il en est de même du nombre-indice du coût de la vie qui, depuis le mois de mai 1934, se situe à 129. Par rapport à décembre 1933, la baisse des prix, tant pour le commerce de gros que pour le commerce de détail, est de 1½ à 2 pour cent. Pratiquement, le niveau des prix en Suisse est stable depuis deux ans. Le chef du Département de l'économie publique est cependant d'avis que l'index doit encore fléchir. Mais d'après les mesures dont il a été question dans la presse, et qui doivent être considérées comme l'exécution du programme d'Aarau, il est permis d'admettre qu'il n'en résultera pas d'importantes modifications. Tout au plus pourraient-elles faire fléchir l'index de quelques points.

Les résultats du *commerce extérieur*, pour le quatrième trimestre de 1934, sont les meilleurs de toute l'année. L'importation accuse un nouveau recul de 13 pour cent par rapport à la période correspondante de 1933. En revanche, l'exportation a progressé, en valeur, de 2,6 millions de francs ou de 1 pour cent, bien que le résultat du dernier trimestre 1933 ait déjà été plus favorable que celui de la période correspondante de 1932.

	Importation			Exportation		
	1933	1934	Différence	1933	1934	Différence
	en millions de francs			en millions de francs		
1er trimestre	376,3	352,8	— 23,5	206,0	199,5	— 6,5
2me »	394,4	359,9	— 34,5	210,1	205,5	— 4,6
3me »	387,2	343,1	— 44,1	204,4	203,8	— 0,6
4me »	436,5	378,8	— 57,7	232,2	235,5	+ 3,3

L'exportation des principales branches d'industrie, pendant le quatrième trimestre, se chiffre par:

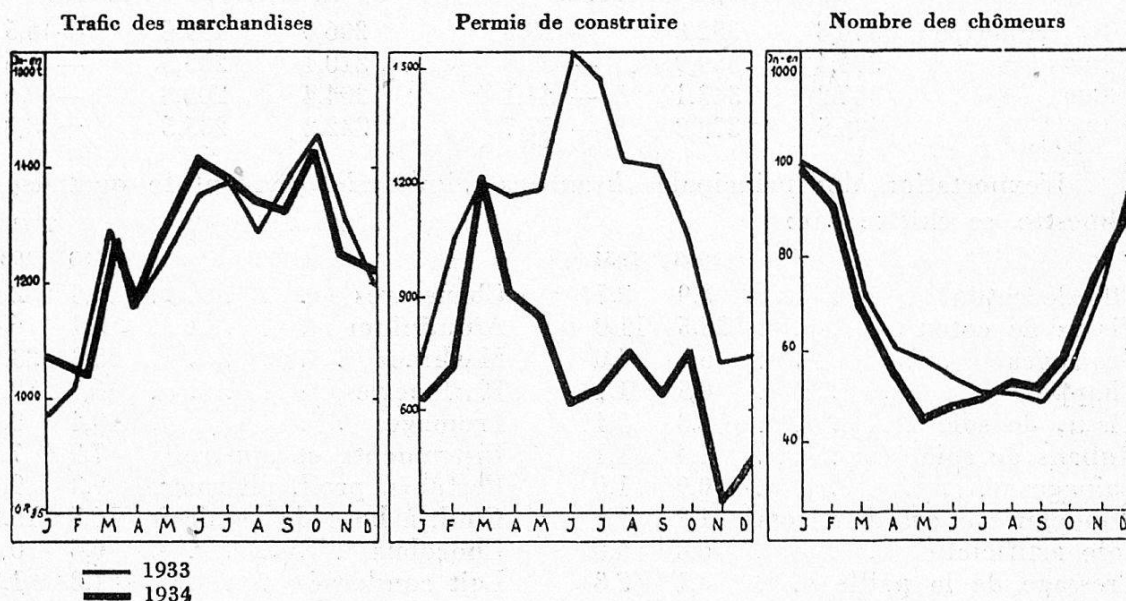
	1933	1934		1933	1934
Fils de coton	3,9	8,7	Chaussures	3,0	2,0
Tissus de coton	25,5	11,0	Aluminium	5,1	6,1
Broderies	5,1	4,0	Machines	25,2	23,0
Chappe	0,5	1,1	Horlogerie	36,7	39,7
Tissus de soie	9,3	8,4	Fromages	10,4	8,0
Rubans de soie	1,4	1,1	Instruments et appareils	7,9	7,5
Lainages	0,9	1,0	Parfums, prod. pharmac.	9,3	9,4
Bonneterie et art. de tricots	1,8	1,4	Coul. à base de goudron	16,5	16,8
Soie artificielle	6,8	5,8	Chocolats	0,6	0,6
Tressage de la paille	3,1	2,8	Lait condensé	1,8	1,2

L'industrie textile accuse une nouvelle régression. Le recul est surtout très prononcé pour les tissus de coton. L'exportation des fils de coton, en revanche, bénéficia de la politique du dictateur économique du Reich, M. Schacht. Les Allemands sont en effet contraints de se procurer les matières premières dans les pays dont ils possèdent des devises. L'exportation de la chappe a doublé. L'horlogerie est aussi en progression, alors que l'industrie des machines est en recul. Pour l'industrie alimentaire, les conditions d'exportation sont toujours très défavorables.

La production destinée au *marché indigène* fut fortement entravée, comme nous l'avons déjà dit, par le ralentissement qui s'est produit dans l'*industrie du bâtiment*. A fin octobre, le nombre des nouveaux appartements prêts à être occupés dépassait encore celui qui fut enregistré en 1933 pour la période correspondante. En novembre/décembre, par contre, la production de logements ne représente plus que le 55 pour cent de celle de 1933. Dès le début de l'été, le nombre des logements dont la construction est autorisée est de 40 à 50 pour cent inférieur à celui de la période correspondante de 1933. Vers la fin de l'année, le nombre fléchit à 400 par mois, un niveau auquel l'industrie du bâtiment n'était plus tombée depuis longtemps.

Le *transport des marchandises* accuse un recul de 1 pour cent par rapport au quatrième trimestre de 1933. Il est probable que la diminution des marchandises transportées dans le régime intérieur fut en grande partie compensée par une augmentation des marchandises destinées à l'étranger. Le nombre des voyageurs transportés est de 7 pour cent inférieur à celui de 1933. Le recul s'explique en grande partie par le fait que la première semaine des voyages eut lieu en 1933. Depuis la fin du mois de décembre, les nouvelles concernant le *tourisme* sont satisfaisantes. Auparavant, le nombre de nos hôtes n'atteignait pas celui qui fut enregistré en 1933.

Le *volume des affaires dans le commerce du détail* qui est déterminé par l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, sur la base d'indications fournies par des négociants, des sociétés de consommation et des bazars, est de 5 pour cent inférieur aux résultats du quatrième trimestre 1933. Le mois de décembre fut particulièrement faible, ce qui est dû, en partie, à la température douce qui entrava la vente de vêtements d'hiver et d'articles de sport, en partie, à la réserve consécutive à l'annonce d'une nouvelle baisse des salaires. La remarque de l'office précité est caractéristique: « Beaucoup de nos correspondances relèvent que les étrennes à bon marché sont préférées. »



Etant donnée l'importance prépondérante de l'industrie du bâtiment pour le *marché du travail*, il fallait s'attendre à ce que le ralentissement qui s'est produit dans cette industrie entraînaît une augmentation du nombre des chômeurs. En effet, depuis le mois d'août les sans-travail sont plus nombreux qu'en 1933 à pareille époque. En décembre cependant, il y avait 3800 chômeurs de moins qu'en décembre 1933. Ce résultat est dû à l'hiver tardif qui favorisa l'activité dans l'industrie du bâtiment.

Le nombre des personnes cherchant une place s'élevait :

	1932	1933	1934		1932	1933	1934
Janvier	57,857	101,111	99,147	Juillet	45,448	50,864	49,198
Février	63,708	96,273	91,233	Août	47,064	50,207	52,147
Mars	52,288	71,809	70,109	Septembre	49,532	49,140	51,387
Avril	44,958	60,894	54,210	Octobre	58,127	56,399	59,621
Mai	41,798	57,163	44,087	Novembre	68,286	71,721	76,009
Juin	41,441	53,860	46,936	Décembre	81,887	94,967	91,196

Le plus grand nombre de chômeurs est enregistré dans les groupes professionnels suivants :

	Décembre 1932	Décembre 1933	Décembre 1934	Modification de décembre 1933 à décembre 1934
Bâtiment	23,562	36,171	36,003	— 168
Industrie métallurgique, des machines et électrotechnique	12,012	12,372	12,394	+ 22
Horlogerie et bijouterie	14,028	12,657	10,570	— 2087
Manœuvres et journaliers	6,718	6,892	5,912	— 980
Industrie textile	7,458	6,421	5,493	— 928
Commerce et administration	3,840	4,665	4,375	— 290
Industrie du bois et du verre	3,293	3,312	3,813	+ 501
Hôtels, restaurants	1,917	2,254	2,001	— 253
Habillement, toilette	1,308	1,096	1,249	+ 153
Alimentation	891	1,075	1,133	+ 58

Le recul du chômage dans l'industrie horlogère est encore plus prononcé que l'année dernière. On enregistre une diminution du nombre des sans-travail, encore dans d'autres groupes professionnels. Dans le bâtiment, la situation est à peu près la même qu'en décembre 1933, bien qu'en raison de l'hiver tardif, les effets de la saison n'aient pas encore été ressentis dans toute leur ampleur.

Mouvement ouvrier.

NORVÈGE. L'Union syndicale norvégienne a tenu son congrès annuel au début de décembre 1934. Il réunissait 385 délégués représentant 165,000. Cette organisation n'est pas affiliée à la Fédération syndicale internationale. Elle avait cependant invité Walter Schevenels, le secrétaire général de la F.S.I. Une proposition tendant à inviter également un délégué de l'Internationale syndicale communiste fut repoussée par 175 voix contre 169.

Le Congrès se prononça à une forte majorité contre l'obligation légale de recourir à un referendum dans les syndicats pour décider de certaines questions importantes de la vie syndicale telle que la conclusion d'un contrat collectif par exemple; il exprima par 263 voix contre 98 un vote de méfiance à l'égard de la majorité du Bureau qui s'était prononcé favorablement à cette législation. Le Congrès approuva un règlement uniforme de referendum applicable à toutes les organisations. Les consultations sur les contrats collectifs ne peuvent plus